

**NOTE DE SYNTHÈSE EXPLICATIVE DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE
LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 NOVEMBRE 2024**
(décret du 31.01.2013 modifiant le Code de la démocratie locale – article L1122-13 du CDLD)

SÉANCE PUBLIQUE

1. Programme Stratégique Transversal. Evaluation de fin de mandature.
Synthèse: Il est porté à la connaissance du Conseil communal le rapport d'exécution du comité de direction et la dernière évaluation du Programme Stratégique Transversal.
2. Intercommunale AIDE. Assemblée générale stratégique du mardi 26 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 25/06/24;
2. Approbation de l'évaluation 2024 du plan stratégique 2023-2025.*
3. Intercommunale AQUALIS. Assemblée générale ordinaire du mercredi 20 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale;
2. Plan stratégique et financier 2023/2025 : Actualisation.*
4. Intercommunale C.A.H.C - Centre d'Accueil "Les Heures Claires". Assemblée générale ordinaire du vendredi 29 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Désignation des scrutateurs;
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 août 2024;
3. Désignation d'administrateur;
4. Approbation du plan financier 2025.*
5. Intercommunale CHR Verviers. Assemblée générale ordinaire du mardi 26 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Remplacement d'un administrateur – Décision;
2. Plan stratégique 2022 – 2024 - Deuxième évaluation annuelle – Décision.*
6. Intercommunale ECETIA. Assemblée générale ordinaire du lundi 25 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Plan stratégique 2023, 2024, 2025 - 2ème Évaluation;
2. Contrôle de l'obligation visée à l'article L1532-1er bis alinéa 2 du CDLD ;
3. Lecture et approbation du PV en séance.*
7. Intercommunale ENODIA. Assemblée générale ordinaire du mardi 26 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Plan Stratégique 2023-2025 - 2ème évaluation;
2. Nomination à titre définitif d'un Administrateur représentant la Province de Liège;
3. Pouvoirs.*
8. Intercommunale FINIMO. Assemblée générale statutaire du mercredi 27 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Plan stratégique 2023-2025 – Deuxième évaluation - approbation.
9. Intercommunale INTRADEL. Assemblée générale ordinaire du jeudi 28 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: Bureau - Constitution
1. Stratégie - Plan stratégique 2023-2025 - Adaptation 2025;
2. Administrateurs - Démissions/nominations.*

10. Intercommunale NEOMANSIO. Assemblée générale ordinaire stratégique du jeudi 28 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Évaluation du Plan stratégique 2023 - 2024 - 2025: Examen et approbation;
2. Propositions budgétaires pour l'année 2025: Examen et approbation;
3. Lecture et approbation du procès-verbal.
11. Intercommunale ORES Assets. Assemblée générale du jeudi 28 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Plan stratégique;
2. Modifications statutaires;
3. Nomination du Réviseur pour les exercices 2025-2027 et fixation de ses émoluments;
4. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur de l'Assemblée générale.
12. Intercommunale RESA Holding. Assemblée générale ordinaire du mercredi 27 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Présentation générale de la stratégie groupe;
2. Divers.
13. Intercommunale RESA. Assemblée générale ordinaire du mercredi 27 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Rapport « formation »;
2. Évaluation du plan stratégique 2023-2025 ;
3. Pouvoirs.
14. Intercommunale SPI SCRL. Assemblée générale ordinaire du mardi 26 novembre 2024. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Plan stratégique 2023-2025 - État d'avancement au 31/08/24 (Annexe 1) ;
2. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant).
15. Biens communaux. Source de Barisart. Résiliation du bail commercial avec la SRL Barisart.
Synthèse: À la suite de l'annonce de la fermeture de l'établissement « La Source de Barisart » parue dans la presse, la gérante de la SRL Barisart a adressé à la Ville une demande de résiliation du bail commercial de commun accord, sans indemnité ni préavis. Dans sa lettre, la gérante explique en détail les raisons de sa demande de résiliation ainsi que la liste des travaux entrepris pour tenter de relancer l'activité. Il est aujourd'hui proposé au Conseil communal de marquer son accord sur la demande de résiliation de la SRL Barisart, sans indemnité, ni préavis. La résiliation prendrait cours le 1er novembre 2024 (le loyer d'octobre a été versé).
16. Enseignement fondamental. Organisation annuelle 2024/2025.
Synthèse: Il est proposé au Conseil communal d'arrêter l'organisation de l'enseignement fondamental de nos écoles communales du 1er octobre 2024 au 04 juillet 2025 sur base des chiffres de la population scolaire au 15 janvier 2024 et au 30 septembre 2024.
17. Adhésion au marché de services du SPW pour prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général.
Synthèse: L'adhésion à l'accord-cadre du SPW est proposée afin de disposer d'un opérateur économique habilité à effectuer les opérations de prise d'échantillons et d'analyse de ceux-ci. Cette adhésion permettrait de répondre à l'obligation issue de la réglementation Wallonne, qui impose à tous les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, d'effectuer une analyse préalable des terrains visés par des chantiers afin d'orienter au mieux la revalorisation et le traitement des terres.

18. Gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages. Arrêt du coût-vérité pour l'année 2025.
Synthèse: Le coût-vérité doit être compris entre 95 % et 110 % pour l'exercice 2025. Il est proposé de fixer ce taux à 107 % (taux calculé sur une prévision de 819.173,81 EUR de recettes et de 767.827,11 EUR de dépenses).
19. Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés. Exercice 2025.
Synthèse: Il est proposé d'adopter le règlement relatif à la taxe sur les déchets ménagers pour l'exercice 2025. Les taux sont inchangés par rapport à ceux de l'exercice 2024.
20. Centre public d'action sociale. Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2024. Approbation.
Synthèse: Il est proposé d'approuver la deuxième modification budgétaire du CPAS pour l'exercice 2024 moyennant le rééquilibrage de deux projets extraordinaires. Au service ordinaire, le crédit spécial de recettes est annulé (-240.575,12 EUR) et le montant de l'intervention communale reste inchangé (1.951.752,48 EUR). Un montant de 86.721,38 EUR est par ailleurs injecté vers le fonds de réserve ordinaire. Au service extraordinaire, un nouveau projet est budgété pour l'achat d'un logiciel destiné au service social (80.000,00 EUR - financement par emprunt).
21. Séance du Conseil communal du 17 octobre 2024. Approbation du procès-verbal.
Synthèse: Pas de changement par rapport à la version envoyée aux conseillers le 17 octobre.
22. Communications.
*Synthèse: - Arrêté ministériel (15/10) approuvant le règlement relatif à la taxe sur la demande de changement de nom pour les exercices 2024 à 2025;
- Courrier du SPW-MI (15/10) approuvant le projet de démolition et reconstruction du centre administratif du CPAS.*